



Édito



Chers adhérents,

Nous célébrons cette année les 80 ans de la Sécurité sociale. Depuis 1945, cette institution incarne une promesse républicaine, une ambition sans précédent : protéger chacun contre les aléas de la vie de la naissance à la mort qu'il s'agisse de maladie, de vieillissement, de chômage ou de charges familiales. Elle est le fruit d'un combat social et politique, mais aussi le reflet d'une conviction : celle que la force d'une société se mesure à sa capacité à prendre soin des plus fragiles avec comme principe fondateur la solidarité : « chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses besoins ».

À l'heure où notre système de protection fait face à de nouveaux défis, rappelons-nous que la Sécurité sociale n'est pas un acquis figé, mais une construction vivante qui repose sur l'engagement de chacun. C'était la thématique de nos rencontres mutuelles le 15 octobre dernier. Vous trouverez ainsi un article concernant cet événement dans ce bulletin.

La Sécurité sociale pose les bases. MGEN va plus loin pour ses adhérents, pour vous. Ce que la "sécu" ne rembourse pas, nous le prenons en charge au mieux en complétant une partie du remboursement. Sur décisions des délégués aux

assemblées générales, MGEN, dans son histoire, a également décidé de rembourser des soins non pris en charge comme l'IVG avant 1981, les implants dentaires plus récemment ou encore les médecines douces.

Mais notre rôle ne s'arrête pas aux chiffres et aux prestations versées. Nous sommes là, aux côtés de nos adhérents, tout au long de leur vie. Prévenir, protéger, accompagner, dans les bons moments comme dans les épreuves est notre raison d'être notamment grâce à l'un de nos principes fondateurs commun avec la Sécurité sociale : la Solidarité. Cette solidarité ne s'interrompt pas, elle se vit, elle se transmet, elle se prolonge. Vous en trouverez plusieurs illustrations concrètes dans ce bulletin et comptons notamment sur vous pour participer à notre collecte de produits d'hygiène et d'entretien en faveur de nos étudiants tourangeaux en situation de précarité.

Je vous souhaite une excellente lecture et vous rappelle que, nous, élus bénévoles départementaux MGEN, avons besoin de vous. Nous avons besoin de bénévoles, d'adhérents pour s'engager ponctuellement ou plus régulièrement à nos côtés afin de développer nos actions et ainsi défendre et faire vivre notre belle MGEN au niveau départemental. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre belle équipe.

**Nathalie Gaborit,
Présidente de Comité départemental**

Sommaire

2	Un avenir pour la Sécurité Sociale ? <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> SÉCURITÉ SOCIALE nouvelle jeunesse ? </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between; margin-top: 5px;"> <div style="width: 45%;"> MERCREDI 15 OCTOBRE 18h - 19h30 Salle des fêtes Hôtel de ville de TOULOUSE Accès à partir de 17h30 </div> <div style="width: 45%;">  Charles FOURNIER <small>Député de la 6ère circonscription d'Haute-Garonne</small> </div> <div style="width: 45%;">  Eric CHENUT <small>Ministre délégué à la Médiation et à la Médecine Prédictive <small>Animée par Géraldine SABOTIN</small></small> </div> </div>
2	MOIS de l'ESS : MGEN SOLIDAIRE des ETUDIANTS
3	Une difficulté psychologique? L'Espace d'Accueil et d'Ecoute à votre service
4	L'action sociale MGEN

Des horaires qui changent !

Dans les mois à venir, les horaires de votre section vont connaître des modifications. N'hésitez pas avant de vous déplacer, à consulter les horaires d'ouverture sur la page de votre section.

 Les horaires à consulter



Un avenir pour la Sécurité Sociale ?

Le 15 octobre dernier avaient lieu nos rencontres mutuelles 2025 dans le cadre exceptionnel de la salle des fêtes de l'Hôtel de ville de la mairie de Tours. Cette année, nous avons choisi une thématique très politique et d'actualité : « La Sécurité Sociale a 80

ans, et si cette vieille dame retrouvait une nouvelle jeunesse ? » Après un rapide historique et des constats sur la situation actuelle, Eric Chenut, président de la Mutualité Française, Charles Fournier, député de la 1^e circonscription d'Indre-et-Loire et Cécile Rouillac, vice-présidente de la CPAM 37 nous ont éclairé de leurs idées afin de nous projeter dans l'avenir avec une Sécurité Sociale solide. Le public présent a ensuite pu poser des questions cruciales telles que : est-ce que la « Grande sécu est la solution ? Que pensez de l'Aide Médicale d'Etat ? Il a également été évoqué la démarche One Health qui relie santé animale, humaine et environnementale ou encore l'influence de l'Europe sur notre système de santé.

Nos élus ont relevé quelques propos entendus qu'ils souhaitaient partager avec vous : « Le système fonctionne bien encore aujourd'hui/ Dans notre pays, il y a 80 milliards d'exonération fiscale par an/ Chaque année, 19 milliards € sont dépensés du fait de la « mal bouffe »/ Le prochain scandale sanitaire, c'est l'eau/ La prévention devrait être un sujet interministériel / La santé est imbriquée avec l'éducation, le logement, l'emploi, les transports, .../ Chaque jour en France, il y a un million de consultations médicales/ 100% santé : c'est facile d'être généreux avec l'argent



des autres (coût : 2 milliards pour les Mutuelles)/ L'optique coûte chaque année 300 millions € à l'assurance maladie et 5,5 milliards aux Mutuelles/ Rien n'est gratuit, il y a toujours un financement derrière/Doubler les franchises sans débat n'est pas acceptable/ Il faut informer pour responsabiliser les patients/ La structure des dépenses change notamment en lien avec le climat/ On parle énormément de la réforme des retraites mais pas de la santé et pourtant.../ Prescrire moins mais mieux ?/ La croissance économique va moins vite que la croissance des dépenses de santé, des solutions sont à trouver, c'est possible !

[+ Pour aller plus loin](#)



MOIS de l'ESS : MGEN SOLIDAIRE des ETUDIANTS

Depuis plusieurs années, la situation financière des étudiants ne cesse de se dégrader : ainsi plus de 45% des étudiants déclarent devoir faire des choix entre payer leur loyer, se nourrir de façon saine et équilibrée ou s'acheter les livres ou du matériel indispensables pour leurs études.... D'après une récente étude, 62% des étudiants déclarent sauter un ou plusieurs repas par semaine (22% plus de 4 repas par semaine) et 34% avoir renoncé à des soins pour raisons financières au cours de l'année dernière.

Les élus MGEN 37 ont donc décidé, comme l'an passé, pour le mois de l'Economie Sociale et Solidaire d'axer leur action sur l'opération "Boîtes solidaires" au profit des étudiants du département. L'an passé, nous avions ainsi constitué 140 boîtes et comptons cette année atteindre le nombre de 170, nombre d'étudiants inscrits aux Restos du Coeur à Tours...

Jusqu'au 16 décembre, des établissements scolaires, le Club Santé Séniors MGEN- mais aussi vous, adhérents MGEN-, êtes invités à venir déposer des biens de première nécessité avec une priorité sur **les produits d'hygiène (dentifrice, savon, shampoing, protections périodiques pour les filles, rasage, ...) et produits d'entretien (lessive, produit vaisselle, produits nettoyants pour sol, sanitaires, ...)** à l'accueil de la section départementale (30 allée Ferdinand de Lesseps à Tours quartier de l'Heure tranquille). Vous pouvez également ajouter **des petites douceurs ou surprises** pour donner un petit goût de fêtes en cette fin d'année aux colis !

Ces biens seront ensuite mis en boîtes par les élus MGEN du département et offerts aux étudiants en situation de précarité via les Restos du Coeur de Febyotte à Tours et en lien avec le service de la Vie étudiante de l'Université de Tours.

Nous vous remercions tous pour votre solidarité en faveur de nos étudiants tourangeaux et comptons sur vous !



[+ Pour plus d'informations](#)

BOITES SOLIDAIRES

Mois de l'ESS
du 3 novembre
au 16 décembre
2025

Grande collecte organisée par la section MGEN 37
au profit des étudiants tourangeaux
en situation de précarité

Dons à déposer à la section départementale ou au club santé séniors MGEN

MGEN: acteur de l'Economie Sociale et Solidaire



Une difficulté psychologique? L'Espace d'Accueil et d'Ecoute à votre service

Un Accord-cadre MGEN / Ministère de l'Éducation nationale (MEN) en 2003 a permis de mettre en place un service d'accueil et d'écoute gratuit. Les Espaces d'Accueil et d'Écoute (EAE) sont des lieux dans lesquels des **psychologues indépendant(e)s** de l'Éducation Nationale sont à l'écoute de tous les personnels de l'Éducation Nationale (actifs et retraités) en difficultés, **qu'elles soient d'ordre personnel et/ou professionnel**, dans le respect du secret professionnel et de l'anonymat.

CONFIDENTIEL – ANONYME – GRATUIT

Concrètement :

- Vous pouvez prendre rendez-vous de manière confidentielle avec Mme Angélique Gras, psychologue clinicienne, **le mercredi après-midi dans les locaux de MGEN** au 30 allée Ferdinand de Lesseps à Tours.
- Vous avez également la possibilité de rendez-vous téléphonique 24h sur 24, 7 jours sur 7.

Un seul numéro (gratuit) pour prendre RDV en présentiel ou par téléphone :

0805 500 005

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS
DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?
ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE



en face-à-face

à la section MGEN de Tours
le mercredi après-midi

par téléphone

7 jours sur 7, 24h sur 24

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel gratuits

Service anonyme, confidentiel et gratuit
Réservé aux agents du MENSR



RéseauxPAS
ESPACE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE



L'action sociale MGEN



Si vous rencontrez une difficulté, comment faire une demande ?

Vous pouvez télécharger le dossier de demande d'aide et la notice directement sur votre espace personnel MGEN, le demander à un conseiller au **3676** ou encore à la section de Tours.

www.MGEN.fr

Pilier de l'identité mutualiste, la solidarité chez MGEN se concrétise également au niveau local pour nos adhérents en difficulté qu'il s'agisse d'une problématique de santé, de handicap, familiale, sociale ou encore administrative.

La section est ainsi là, tous les jours, à vos côtés pour vous renseigner et vous orienter vers les dispositifs adéquats de droit commun et les organismes concernés (tels que l'employeur, la CPAM, le Conseil Départemental, la MDPH, CAF, France Travail, associations, ...).

Cela ne s'arrête pas là puisque, sans se substituer aux structures existantes, le Comité d'Action Sociale (composé d'élus du Comité départemental 37) se réunit tous les mois de l'année afin d'étudier avec attention et bienveillance les demandes de nos adhérents en situation de fragilité. Le CAS peut ainsi décider d'attribuer une aide non remboursable, un prêt à taux 0, une avance spéciale, une aide aux mutualistes aidants ou encore une aide pour financer des heures de Service d'Aide à Domicile selon la situation particulière de l'adhérent. Sur le 1^e semestre 2025, c'est concrètement 334 adhérents d'Indre-et-Loire qui ont ainsi été aidés.

The screenshot shows the MGEN 'Mon espace personnel' interface. At the top, there's a navigation bar with links like 'J'ai une question...', 'Mes messages à démarches', 'Aide / Contact', and 'Mon espace'. Below the navigation, there are several tabs: 'Remboursements & Cotisations', 'Professionnels de santé', 'Attestations & Démarches', 'Contrats & Offres', and 'Mes Infos'. The main content area is titled 'Mes messages' and shows a list of messages. A prominent red circle highlights the 'Nouveau message' button. Below this, a modal window titled 'Créer votre nouveau message' is open. It has a dropdown menu 'Votre demande concerne' with 'Les autres offres et services du groupe MGEN' selected. Another red circle highlights this selection. The form also includes fields for 'Préfecture' (set to 'Action sociale') and a large text area for the message content. At the bottom of the form, there are buttons for 'Ajouter une pièce jointe' and 'Charger pour la lecture et une meilleure identification', along with a note about choosing a file type for better identification. A blue arrow points from the top of the main page down to the 'Créer votre nouveau message' form, and another blue arrow points from the top right of the form down to the message input area.



Signature de la convention de partenariat régionale pour l'Education au Développement Durable et l'Ecole Promotrice de Santé

Le mardi 20 mai 2025 se tenaient au Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement, les Rencontres académiques de l'Education au Développement Durable et de l'Ecole Promotrice de Santé.

Durant cette journée, nous avons procédé à la signature du renouvellement du partenariat entre la région MGEN Centre-Val de Loire, le Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours, Teragir et, nouvelle venue dans cette convention sur le volet Ecole Promotrice de Santé, l'association ADOSEN.

Etaient présents pour signer cette convention :

- **Frédérique Lamarre**, Déléguée nationale MGEN sur les sujets de l'animation territoriale, des engagements sociétaux et de la responsabilité sociétale des entreprises ;
- **Jean-Philippe Agresti**, Recteur de la région académique Centre-Val de Loire, Recteur de l'académie d'Orléans-Tours, Chancelier des universités ;
- **Nathalen Plume**, Responsable du programme Eco-Ecole et Directrice des programmes éducation jeunesse de Teragir ;
- **Stéphane Marchand-Maillet**, Président national d'Adosen.

Ce partenariat vise, durant les trois prochaines années, à favoriser la collaboration des signataires sur les sujets de santé, de citoyenneté, d'environnement et de solidarité autour de 6 axes :

■ **AXE 1** : Accompagner les projets d'Education au Développement Durable et École Promotrice de Santé des écoles et des établissements scolaires

■ **AXE 2** : Faciliter la diffusion de l'information

■ **AXE 3** : Valoriser les productions, les réalisations, l'engagement des élèves

■ **AXE 4** : Contribuer au développement professionnel et à l'accompagnement du personnel de l'Éducation nationale

■ **AXE 5** : Favoriser l'implication des élèves, notamment des éco-délégués et des élèves ambassadeurs-santé, dans les projets d'Education au Développement Durable et de santé de leur établissement

■ **AXE 6** : Encourager les écoles et les établissements scolaires à valoriser leurs projets d'Education au Développement Durable par la labellisation.

Aux côtés de ses partenaires, MGEN promeut l'éducation au développement durable (EDD) qui est une manière concrète de faire vivre à l'École les valeurs qu'elle porte.



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

Nous rencontrer

30, allée Ferdinand de Lesseps • 37200 TOURS

Nous suivre @mgencentrevaldeloire

Nous contacter

Web : depuis votre espace personnel sur le site www.mgen.fr
Courrier : MGEN d'Indre-et-Loire 30 Allée Ferdinand de Lesseps
37912 Tours Cedex

3676 Service gratuit + prix appel du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30

LE BULLETIN DES ADHÉRENTS

MGEN[®] INDRE-ET-LOIRE

| DÉCEMBRE 2025

Directrice de publication :

Nathalie GABORIT

Crédit photo : Getty Images

Crédit illustration : Camilo Huinca